

Québec



Gouvernement du Québec  
Le ministre des Affaires municipales  
et de l'Occupation du territoire, du ministre de la Sécurité publique  
et ministre responsable de la région de Montréal

Québec, le 3 octobre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur,

La présente fait suite au dépôt fait le 7 juin dernier par le député de René-Lévesque à l'Assemblée nationale de l'extrait d'une pétition signée par 244 pétitionnaires demandant au ministre de la Sécurité publique de respecter les engagements de son ministère pris le 15 avril 2010 lors de la signature d'un protocole d'entente qui confirmait un montant de 2 246 272 \$ pour contrer l'érosion des berges de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

Depuis plusieurs années, le ministère de la Sécurité publique (MSP) travaille en étroite collaboration avec les municipalités des régions de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine ainsi qu'avec de nombreux partenaires, à l'étude et à la mise en œuvre de solutions d'atténuation des risques d'érosion et de submersion côtières permettant d'assurer la sécurité des personnes et la protection des infrastructures essentielles.

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes fait partie des municipalités côtières avec lesquelles le MSP a conclu des ententes de financement ayant permis la mise en œuvre de mesures d'atténuation. Une analyse de solutions, le déménagement de résidences principales et la réalisation de travaux de protection de la rue Labrie Est ont pu être réalisés à ce jour.

.../2

Depuis, dans son budget du 28 mars dernier, le gouvernement du Québec a annoncé un montant de 45 M\$ réparti sur cinq ans permettant de bonifier le soutien financier visant à soutenir les municipalités côtières pour la mise en place de mesures d'atténuation des risques d'érosion et de submersion côtières.

Dans ce contexte, le MSP continuera de soutenir la Municipalité de Pointe-aux-Outardes dans la mise en place de mesures de prévention ainsi que pour le suivi et l'évolution de l'érosion côtière.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



MARTIN COITEUX

Québec  
Édifice Jean-Baptiste-De La Salle  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Aile Chauveau, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4J3  
Téléphone : 418 691-2050  
Télécopieur : 418 643-1795

Montréal  
800, rue du Square-Victoria  
C.P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1B7  
Téléphone : 514 873-2622  
Télécopieur : 514 873-2620